Mesdames et messieurs,

Aucun être humain normalement constitué ne peut rester insensible au sort de nos frères et sœurs palestiniens qui subissent nuits et jours la sauvagerie, la cruauté et la barbarie de l'armée sioniste. Certes, cela dure depuis trois quarts de siècle, mais lors de ces dernières semaines, toutes les lignes rouges et écarlates ont été très largement dépassées.

Jamais, ô grand jamais, on aurait cru cela possible : tout un peuple, sans défense aucune, enfermé, affamé, assoiffé, bombardé, massacré, exterminé et chassé comme du gibier au vu et au su de la planète entière. Et, chaque soir, le décompte macabre s'alourdit, affiché en grosses lettres sur les écrans, sans que cela ne soulève la moindre réaction énergique et ferme contre l'entité sioniste et les psychopathes qui la gouvernent. Car, à ce stade-là, il ne s'agit plus de politique mais de démence meurtrière, contraire à toutes les règles et les conventions d'usage.

La tragédie sanglante que vit actuellement le peuple de Gaza, ainsi que tous les autres drames qui ont souillé de manière indélébile le début de ce nouveau millénaire ont révélé un clivage incommensurable entre, d'un côté, le Sud global et de l'autre, cet Occident arrogant et hypocrite qui se targue pompeusement d'être l'unique dépositaire des « valeurs universelles » alors qu'il

soutient aveuglément les pires exactions de l'état hébreu. Il apparait en fait qu'il n'est qu'un ramassis de pays qui ont toujours prôné la colonisation, c'est-à-dire l'exploitation de l'homme par l'homme, la supériorité de sa « race » par rapport à celles des « autres », et ne sont donc finalement que les partisans des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, de l'apartheid, des génocides et de l'épuration ethnique.

On pensait cela complètement révolu avec la naissance de l'Organisation des Nations Unies, l'avènement de la vague de décolonisation des pays du Sud et de l'émancipation de leurs peuples, mais le carnage de Gaza restera éternellement gravé dans les mémoires et les livres d'histoire comme étant la confirmation de la nature intrinsèquement perfide, fourbe et malhonnête de cet Occident.

De leur côté, de nombreux pays arabes ont normalisé leurs relations avec l'entité sioniste pour différentes raisons aussi bassement mercantiles les unes que les autres alors que la cause palestinienne est une question centrale pour tous les peuples arabes. La plupart de ces pays a faussement prétendu que cela leur procurerait un canal direct de communication pour défendre cette cause. Mais, aujourd'hui plus que jamais, il s'avère que cette normalisation n'est qu'une vile trahison de la Palestine, un bradage de ses droits légitimes et un blanc-seing pour l'extermination de son peuple.

La position historique de l'Algérie, « *avec la Palestine, qu'elle ait tort ou raison* », et celle de son peuple dont le cœur vibre au diapason de celui de leurs frères et sœurs palestiniens font de notre pays un exemple sincère dans la défense de la cause palestinienne que nous considérons juste, noble et humaniste.

Ce principe intangible de la politique algérienne n'est pas sans nous causer ouvertement des ennuis et ou des représailles en sous-main, non seulement avec l'entité sioniste elle-même, mais aussi avec tous ces pays vassaux qui soutiennent la perversité de l'état hébreu. Dans ce contexte, de nombreux exemples peuvent être cités comme la relation entre le mouvement séparatiste MAK, classé organisation terroriste en Algérie, et l'entité sioniste ou les menaces contre l'Algérie proférées par le chef de la diplomatie israélienne à partir du sol marocain. Et ces exemples ne sont que la minuscule pointe d'un immense iceberg car l'état hébreu a pour trait de caractère l'apnée en eau profonde.

Ainsi, afin de préserver notre pays des risques majeurs de déstabilisation et d'atteintes aussi bien à notre souveraineté nationale qu'à notre intégrité territoriale dues aux raisons citées

précédemment, il est impératif que les parlementaires algériens s'unissent pour légiférer sur la criminalisation de la normalisation des relations avec l'entité sioniste sous toutes ses formes.

Les lois promulguées doivent :

1- Criminaliser toute visite de l'état sioniste par un ressortissant algérien;

2- Criminaliser tout discours prêchant les « bienfaits » de la normalisation avec l'entité sioniste;

3- Criminaliser toute rencontre sportive entre des ressortissants algériens et ceux de l'état hébreu. Cela aura au moins pour effet de protéger nos sportifs des lourdes sanctions imposées par les instances sportives internationales;

4- Criminaliser toute rencontre culturelle individuelle ou associative entre des ressortissants algériens et ceux de l'état hébreu;

5- Criminaliser toute participation ou collaboration active avec des médias israéliens;

6- Criminaliser toute participation de ressortissants algériens à des associations sionistes ou pro-sionistes.

En outre, pour que la motivation de ces lois soit comprise par nos générations futures, il est essentiel que le système éducatif algérien prenne en charge l'enseignement de la lutte du peuple palestinien, de sa « Nakba », de ses souffrances durant des décennies et, bien évidemment, de « l'hécatombe de Gaza » planifiée et exécutée par une entité sans foi ni loi nommée Israël qui piétine sans vergogne le droit international sous l'œil approbateur d'un

Occident complice.

En vous remerciant, mesdames et messieurs, de m’avoir accordé votre aimable attention.

Très respectueusement,

Ahmed Bensaada